

# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.



NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DE L'HONORABLE MARK MACGUIGAN,  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
DEVANT LA SOCIÉTÉ POUR LE  
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL,  
À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE  
MONDIALE COMMÉMORANT SON  
25<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE,  
BALTIMORE,  
LE 21 JUILLET 1982

---

L'APRÈS-CANCUN:  
APPROCHE CANADIENNE AU  
DIALOGUE NORD-SUD

---

Monsieur le Président,

Le Canada appuie depuis longtemps les travaux de la Société pour le développement international. C'est pourquoi j'étais particulièrement heureux à l'automne de 1980 d'accueillir à Ottawa son organe subsidiaire, la Table ronde Nord-Sud et de participer à ses délibérations. Aujourd'hui, je suis honoré d'être invité à célébrer avec vous le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Société.

La Société pour le développement international a des antécédents distingués. Les échanges informels et francs qu'elle a favorisés au sein d'un groupe aussi varié que le vôtre représentent une contribution importante au développement international. De tels échanges sont de plus en plus essentiels dans le contexte mondial actuel. Ils peuvent susciter davantage de compréhension ainsi que permettre la genèse d'idées nouvelles et innovatrices qui pourront peut-être rallier l'appui de l'ensemble de la communauté internationale. Nos discussions peuvent également être à l'origine d'une authentique participation du public dans chacun de nos pays, et peut-être un catalyseur encore plus agissant sur le plan de la coopération internationale.

Il ne fait pas de doute que ces efforts méritent notre plein appui. C'est pourquoi le Canada a accordé tant d'importance à ses contributions aux activités de la SDI qui, durant l'année en cours, totaliseront près de \$150 000.

\* \* \*

Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de vous faire l'inventaire fort long des problèmes économiques mondiaux, pas plus que je ne veux m'attarder sur la gravité de la conjoncture économique. Cette dernière nous est malheureusement par trop évidente. J'aimerais plutôt m'arrêter à l'approche canadienne du Dialogue Nord-Sud, au rôle que nous voulons jouer et aux motifs qui nous animent et, enfin - neuf mois après Cancun - aux perspectives d'avenir. Tout d'abord, laissez-moi exposer les principes qui sous-tendent l'approche canadienne des questions Nord-Sud.

En ma qualité de ministre des Affaires extérieures de mon pays, je n'hésite pas à affirmer que l'intérêt national du Canada est le principal déterminant de sa politique étrangère. Nous participons - et continuerons de participer - au Dialogue Nord-Sud justement parce que nous croyons qu'il y va de notre intérêt national. Je ne crois pas cependant que l'intérêt national puisse se définir de façon étroite et chauvine. On doit en avoir une vue plus large et à plus long terme.

Le Canada est confronté à certaines réalités inévitables. La géographie nous a donné comme voisin immédiat la nation la plus puissante au monde. On a souvent dit que si les États-Unis attrapent un rhume, le Canada se retrouve avec une pneumonie. N'ayant que le dixième de la population des États-Unis, le Canada a donc eu tendance à privilégier des "règles du jeu" universellement acceptées pour l'aider à traiter davantage sur un pied d'égalité lorsque surgissent des conflits d'intérêts.

Notre situation géographique a d'autres effets. N'ayant pas d'autre voisin rapproché, nous n'avons aucune affinité régionale naturelle. Les associations régionales qui pratiquent une attitude discriminatoire contre les partenaires non régionaux peuvent donc avoir un impact négatif plus grand sur le Canada que sur d'autres pays. Par conséquent, bien que nous appuyons les efforts en faveur de la coopération régionale, nous continuons de privilégier des solutions globales aux problèmes des relations économiques internationales.

En raison de notre population relativement faible, nous n'avons qu'un marché intérieur restreint. Nous sommes donc tributaires du commerce pour notre croissance économique. De fait, environ 30 % de notre PNB provient de l'exportation, à la différence des États-Unis où ce chiffre n'atteint que 12 %. D'ailleurs, parmi les principaux pays industrialisés représentés aux sommets économiques annuels, nul autre ne compte autant que le Canada sur le commerce extérieur pour sa croissance économique. À titre d'exemple, on estime que plus de deux millions de Canadiens travaillent directement à la production de biens exportés - c'est-à-dire environ 20 % de notre population active. Nos principales industries exportatrices sont également nos producteurs les plus efficaces. Elles nous donnent le gage des meilleures perspectives de croissance et, facteur capital, de la création d'emplois profitables pour les Canadiens.

Des intérêts aussi fondamentaux ont amené le Canada à rechercher systématiquement au fil des ans la "multilatérisation" de ses relations économiques. Des leaders comme Louis Saint-Laurent et Lester Pearson percevaient très clairement que nos intérêts à long terme seraient favorisés par le développement d'institutions internationales qui feraient contrepoids à l'influence des grandes puissances et qui contribueraient à une plus grande stabilité dans le monde. À l'instar de ses partenaires, le Canada bénéficie clairement d'un système économique qui favorise des approches globales et non discriminatoires et qui rallie l'adhésion des principaux intervenants.

Monsieur le Président, c'est justement l'importance que nous attachons à un système économique international ouvert et stable qui nous a convaincus de l'opportunité de favoriser une plus grande participation des pays en développement à ce système. Nous accueillons leurs contributions à la création d'un système qui réponde davantage à leurs besoins. Je ne crois pas qu'il puisse être dans l'intérêt national d'aucun pays de refuser une justice économique élémentaire à de nombreuses populations lorsque nous savons que le sentiment de l'injustice a si souvent mené à la violence et aux hostilités entre les nations. Tout comme la justice, le système économique doit non seulement être juste, mais il doit également être perçu comme tel pour fonctionner de façon efficace.

À la lumière de ces intérêts nationaux, le gouvernement du Canada a élaboré deux principes directeurs qui gouvernent son approche des questions Nord-Sud. D'abord, le Canada souscrit au principe de la justice sociale. Dans un monde qui rapetisse, nous devons élargir la définition de "voisin". Quand 800 millions d'êtres humains vivent dans la pauvreté absolue, nous ne pouvons être insensibles aux malheurs d'autrui, quelles que soient les frontières ou les idéologies nationales qui nous séparent. Les Canadiens en sont venus à s'attendre que la politique étrangère de leur pays témoigne d'une dimension morale. C'est ainsi que l'un des fondements du programme d'aide au développement du Canada découle d'une préoccupation simplement humanitaire pour le bien-être des plus démunis et des plus pauvres à bord du "vaisseau terre".

Toutefois, il ne s'agit pas d'une simple question de justice sociale. Nous en sommes venus à la constatation que dans un monde toujours plus interdépendant, il est dans l'intérêt mutuel de tous les pays de veiller à ce qu'on trouve une réponse efficace aux problèmes des pays en développement. C'est là le second de nos principes directeurs.

Devant un tel auditoire il n'est nul besoin de souligner le degré de l'interdépendance économique mondiale. Nous ne sommes tous ici que trop conscients de l'importance que revêtent les pays en développement pour les économies occidentales et, bien entendu, de l'inverse. Même aux États-Unis, dont l'économie dépend essentiellement du marché intérieur plutôt que des marchés extérieurs, l'accélération de l'interdépendance, au niveau des biens et des services, a eu pour effet de diminuer un isolement économique relatif. En 1979, un travailleur américain sur 20 oeuvrait à la production d'exportations destinées au tiers monde.

L'interdépendance n'est donc plus un choix - même pour une superpuissance comme les États-Unis. C'est pourquoi j'ai été particulièrement déçu par la décision américaine de ne pas signer la Convention sur le droit de la mer. L'interdépendance est d'ailleurs devenue une condition de la vie internationale. Plus que jamais, le défi pour tous les gouvernements est de faire preuve du courage et de la sagesse qui leur permettra d'éviter de pratiquer aux dépens de leurs partenaires des politiques nationales à courte vue.

Député d'une circonscription qui dépend de la production automobile, je suis sensibilisé aux dilemmes très réels que pose l'interdépendance. La réciprocité des avantages que le commerce peut apporter aux pays développés et en développement n'est pas toujours évidente aux travailleurs de l'automobile ou du textile qui se retrouvent sans emploi, alors qu'elle peut l'être de façon très concrète pour le travailleur hautement rémunéré d'entreprises exportatrices de l'aéronautique ou de la haute technologie. Néanmoins, à une époque où le monde se collette avec de graves problèmes économiques, il n'est dans l'intérêt d'aucun d'entre nous de se replier sur des attitudes et des politiques qui avaient cours il y a un demi siècle.

Ce sont ces raisons fondamentales qui incitent le Canada non seulement à rechercher de meilleures perspectives de développement pour les pays du tiers monde et à renforcer le fonctionnement de nos institutions internationales mais également à jouer un rôle actif dans la négociation de l'ensemble des questions qui constituent le dialogue Nord-Sud. D'ailleurs, je crois que le Canada a un rôle unique à jouer à cet égard.

Notre économie repose à la fois sur l'industrialisation et les ressources naturelles; sophistiquée, elle est à certains égards sous-développée. C'est ainsi que nous partageons bon nombre des perspectives de nos partenaires industrialisés et que, parallèlement, notre position comme important exportateur de matières premières et importateur net de capital et de technologie nous rapproche de la situation de bon nombre de pays en développement. Le Canada a été caractérisé comme étant à la fois le plus petit pays industrialisé du monde et son plus grand pays en développement. Sensible aux préoccupations et aux intérêts des deux groupes, le Canada s'est souvent retrouvé dans le rôle de "médiateur" dans les négociations multilatérales. Dans ce rôle, nous avons systématiquement cherché à favoriser les progrès et à réconcilier les points de vue divergents des pays industrialisés et en développement.

Notre aptitude à "jeter des ponts" entre les pays du Nord et du Sud bénéficie également de nos liens politiques. Membre de l'Occident industrialisé, nous avons des liens étroits avec les États-Unis, l'Europe et le Japon et nous participons aux sommets économiques annuels des principaux pays industrialisés. Par ailleurs, nous sommes une puissance moyenne membre de l'OCDE et du Groupe des nations occidentales "de même avis" qui partagent des préoccupations communes en ce qui a trait à la situation dans le tiers monde.

Nous avons également des liens avec les pays en développement partout dans le monde. Comme nous n'avons ni passé colonialiste ni visées géopolitiques, ces pays sont parfois moins méfiants à l'égard des motifs canadiens qu'ils ne peuvent l'être à l'égard de ceux de certains des autres pays industrialisés. De surcroît, certaines associations, et notamment le Commonwealth et la Francophonie, nous ont donné des perspectives uniques sur les préoccupations des pays en développement.

Enfin, il y a l'effet qu'un rôle international proprement canadien a eu sur la perception que le Canada a de lui-même. Le Canada est à la fois un pays très diversifié, où le sentiment régional est très fort, et une société bilingue et multiculturelle. Je suis convaincu qu'une présence marquée sur la scène internationale a contribué à consolider notre sentiment d'identité nationale et l'image que nous avons de nous-mêmes dans un contexte mondial.

\* \* \*

J'aimerais maintenant passer de ma perception du rôle du Canada dans le Dialogue Nord-Sud à la situation internationale à l'heure actuelle. Quand la Table Ronde s'est réunie à Ottawa en 1980, l'année 1981 devait être "l'année des Sommets". Au Sommet d'Ottawa réunissant les sept principaux pays industrialisés, les questions Nord-Sud figuraient en bonne place à l'ordre du jour. À la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth et au Sommet de Cancun l'automne dernier, ces questions occupaient une place de choix. Tout récemment à Versailles, elles ont de nouveau figuré à l'ordre du jour.

Vers la fin des années 70, on entendait souvent dire que les négociations ne progressaient pas faute de volonté politique. Au début des années 80, ces questions ont été à maintes reprises abordées au plus haut niveau politique. Quel a été l'impact de ces réunions? Qu'ont-elles accompli?

Je ne prétendrai certainement pas que l'on s'est attaqué à tous les maux économiques du monde depuis notre dernière rencontre. Aucune réunion - ou même série de réunions - ne peut réalistement y arriver. Il est certain que le Sommet de Cancun ne fut jamais prévu comme une conférence de prise de décision ou de négociation. Il est également difficile d'évaluer avec certitude l'incidence spécifique d'une réunion donnée sur le cours ultime des événements mondiaux - et il est certain que l'absence apparente de suivi et les reculs qui surviennent parfois soulèvent tout naturellement des questions.

Je reste toutefois convaincu de l'ultime utilité du processus des sommets. Les sommets apportent à mon point de vue trois grandes contributions: l'influence qu'ils exercent sur les dirigeants, la possibilité de réexaminer les priorités gouvernementales, et la relance des négociations en cours.

L'effet des discussions d'un Sommet sur ses participants est moins facilement quantifiable, mais peut-être encore plus important. À Cancun, par exemple, j'ai été tout particulièrement frappé par la franchise des discussions. Des dirigeants qui peuvent se voir rarement interpellés ont dû défendre vigoureusement leurs positions devant d'autres dirigeants ayant des vues fort différentes. En autant que les chefs d'État tirent de cette expérience une meilleure appréciation des préoccupations des autres, un nouveau sens des priorités et un sentiment accru de l'urgence des problèmes, les sommets permettent et permettront de réaliser beaucoup de choses.

L'une des conditions préalables d'un progrès réel dans les questions Nord-Sud est évidemment la reconnaissance du phénomène de l'interdépendance. Aux réunions auxquelles j'ai participé, j'ai cru déceler chez toutes les parties une reconnaissance croissante et véritable du fait que les problèmes économiques internes ne peuvent être dissociés des difficultés économiques des autres pays. Malgré les contre-pressions évidentes qui s'exercent en cette période difficile, je crois que cette perception prévaudra, comme il se doit. Comme l'écrivait John Donne au 17<sup>e</sup> siècle, "Nul homme n'est une île". Aucun pays non plus.

Si l'art de gouverner consiste à jongler avec les priorités, le processus des sommets a également été un important outil pour placer les questions Nord-Sud à l'avant-plan politique. Les préparatifs des réunions touchant des chefs d'État ou de gouvernement encouragent ces gouvernements à réévaluer leurs politiques touchant les questions que l'on prévoit voir débattues au Sommet. Même si l'on pouvait s'attendre de toute façon à de tels réévaluations périodiques, l'imminence des échéances des

sommets a certainement pour effet de concentrer l'attention d'une façon des plus admirables - pour paraphraser les propos du docteur Johnson sur la pendaison.

L'élan donné aux négociations en cours est la troisième contribution potentielle des rencontres au sommet - mais peut-être aussi la plus difficile à évaluer. À mon avis, il y a certainement eu des réalisations à cet égard. Par exemple, le Sommet d'Ottawa a mis l'insistance sur des priorités qui furent effectivement poursuivies à la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et à la Conférence sur les pays les moins avancés.

Il est toutefois possible que nombre d'entre vous fassiez ultimement reposer votre évaluation du processus des sommets sur l'effet qu'il a sur les efforts pour lancer les Négociations globales. Je peux témoigner que cette question a plus que toute autre dominé l'ordre du jour Nord-Sud - tant bilatéral que multilatéral - au cours de l'année écoulée.

Il n'est pas nécessaire que je reprenne la longue histoire des négociations qui ont entouré cette initiative depuis qu'elle a été proposée à l'automne 1979. Ce fut peut-être l'une des expériences les plus difficiles - et certainement les plus frustrantes - qu'aient connues les pays intéressés à faire progresser les discussions Nord-Sud. L'an dernier, la communauté internationale en est venue lentement - sinon toujours très sûrement - à un point où, de l'avis du Canada, un compromis était et reste à notre portée.

Dans l'ensemble, - et quel que soit le résultat obtenu -, je crois que la contribution des sommets de l'an dernier doit être considérée comme positive. À mon avis, ces rencontres ont exigé que l'on accorde aux Négociations globales une priorité sans laquelle celles-ci pourraient bien être passées de vie à trépas à New York il y a bien longtemps. Comme vous le savez tous, un pays important qui avait de sérieuses réserves quant au processus fut encouragé à donner suite aux signes de bonne volonté qu'il avait manifestés à Ottawa, à "participer à la préparation d'un processus mutuellement acceptable de négociations globales dans des conditions permettant d'espérer des progrès notables", à confirmer à Cancun "l'urgence d'appuyer" un consensus sur le lancement de négociations globales et, enfin, à approuver, à Versailles, "que le lancement de négociations globales constitue un objectif politique majeur". Voilà effectivement des progrès - et des progrès engendrés par le processus des sommets.

J'ai également été enchanté que les sept grands pays industrialisés représentés à Versailles aient pu accepter le texte arrêté en mars dernier par le Groupe des 77 comme base de négociation d'une résolution autorisant le lancement des Négociations globales. J'ai senti que cette acceptation constituait certainement une étape importante. C'est pourquoi j'espérais qu'il serait possible de régler avant l'été la question procédurale du lancement des Négociations globales qui paralyse depuis si longtemps le dialogue Nord-Sud et de commencer - enfin - à nous concentrer sur le règlement des problèmes de fond.

Sur la base des consultations de Versailles, le Canada a été prié de proposer à New York certains amendements relativement mineurs au texte du Groupe des 77. Pendant les trois dernières semaines de juin, nous avons poursuivi une série intensive de négociations avec les dirigeants du Groupe. Malheureusement, aucun accord final ne put être réalisé dans le délai imparti. Un retard causé par la nécessité de clarifier le statut des amendements de Versailles peut avoir contribué en partie à dissiper l'élan de la négociation. Mais j'ai été tout particulièrement déçu que le Groupe des 77, n'ait pu collectivement accepter les changements proposés; je crois savoir que la majorité des pays en développement aurait été disposée à le faire.

J'aimerais donc profiter de l'occasion pour demander encore une fois au Groupe des 77 de réexaminer sa position. Il est certain que notre objectif commun doit être de lancer les Négociations globales - et de les lancer bientôt. Il est certain que nous devons nous interroger sur l'utilité de jeux de mots qui semblent sans fin. Le texte présenté en juin est dans une large mesure le texte proposé par le Groupe en mars. Il a été approuvé aux plus hauts niveaux politiques par les pays du Sommet et est appuyé par tous les pays développés comme constituant une base raisonnable devant permettre le lancement des Négociations globales. Je ne peux donc qu'espérer que le Groupe des 77 réexaminera sa position dans cette optique. J'incite ses membres à saisir la possibilité qui s'offre de crainte que le moment de décision - et peut-être l'occasion rêvée - ne nous échappe. Comme le disait Shakespeare, "les affaires humaines ont leurs marées qui, saisies au moment du flux, conduisent à la fortune; l'occasion manquée, tout le voyage de la vie se poursuit au milieu des bas-fonds et des misères".

Si un accord n'est pas conclu bientôt, les membres de la communauté internationale en viendront de plus en plus - et fort naturellement - à se concentrer sur d'autres moyens qui s'offrent pour poursuivre le dialogue, comme l'intensification des préparatifs de la sixième Conférence de la CNUCED qui doit se tenir à Belgrade le printemps prochain. En fait, c'est peut-être déjà ce qui commence à

se produire. Parce que bien que le concept des négociations globales continue d'offrir la possibilité d'un dialogue expérimental et innovateur, nous devons toujours nous souvenir qu'un "processus" n'est que cela, c'est-à-dire qu'un moyen d'obtenir des progrès sur les questions de fond - qui sont aussi les plus importantes.

Toutefois, et ce point me préoccupe beaucoup plus, l'environnement économique ne favorise pas le progrès sur les questions de fond. La forte récession économique que nous connaissons tous actuellement ne s'est pas encore résorbée. L'inflation, le chômage, les déficits budgétaires et les taux d'intérêt restent élevés et ont des effets économiques et sociaux pernicioseux. En réponse à leurs populations anxieuses et souvent mécontentes, nombre de gouvernements s'efforcent de plus en plus de mettre de l'ordre chez eux.

En conséquence, les fonds disponibles pour l'aide concessionnelle connaissent une diminution regrettable. L'ensemble de l'aide publique au développement des pays de l'OCDE a effectivement diminué de 4% en termes réels en 1981, et l'APD moyenne est passée de 0,38 à 0,35% du PNB. De même, les montants consentis par les pays de l'OPEP à excédents de capitaux ont connu une chute ces deux dernières années. Ce qui entraîne des problèmes de financement des programmes internationaux en cours et des difficultés réelles lorsqu'il s'agit de trouver de l'argent pour de nouvelles initiatives.

Le Canada reste engagé à atteindre l'objectif de 0,5% du PNB d'ici 1985 et à s'efforcer dans toute la mesure du possible à parvenir au niveau de 0,7% d'ici 1990. Mais nous aurons nous aussi de la difficulté à trouver d'importants nouveaux crédits pour appuyer des initiatives internationales que nous pourrions considérer comme importantes et souhaitables.

Si l'on fait abstraction des difficultés qu'il y aura à trouver de nouveaux apports substantiels d'aide, la coopération économique internationale n'en continuera pas moins d'être cruciale. Si les perspectives du monde industrialisé sont mauvaises, elles sont une question de survie pour les populations du monde en développement. De fait, les difficultés économiques de l'heure réclament non pas moins d'action, mais d'avantage.

Nos efforts doivent viser essentiellement l'élimination de la faim et de la malnutrition. Mais quelle est la clé de ces efforts? Selon les projections, les contraintes physiques et technologiques posées à l'alimentation d'une population mondiale croissante ne sont pas insurmontables. C'est plutôt une question de choix politique. Les pays en développement eux-mêmes doivent faire des efforts spéciaux

pour accroître leur production alimentaire et pour assurer une distribution et un stockage adéquats. À cet égard, je me réjouis des progrès actuellement réalisés au niveau des stratégies alimentaires, y compris l'appui qui leur est donné par la communauté internationale. Au Canada, nous consacrons actuellement plus de 40% de notre aide publique au développement - soit plus de 5 milliards de dollars sur cinq ans - aux secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.

L'exploration et la mise en valeur des ressources énergétiques dans les pays en développement importateurs de pétrole continuent d'être d'une importance capitale. Le Canada en a fait un secteur prioritaire de son aide bilatérale au développement. De même, Pétro-Canada International a maintenant commencé ses opérations avec un capital initial de 250 millions de dollars en vue de fournir une assistance à l'exploration pétrolière et gazière dans les pays en développement. Des projets d'exploration commenceront cette année en Tanzanie, en Jamaïque et au Sénégal, et d'autres projets sont à l'étude dans un certain nombre de pays. Au niveau multilatéral, bien que le projet de création d'une filiale énergétique au sein de la Banque mondiale ne semble plus devoir aller de l'avant, nous continuerons à rechercher d'autres méthodes de promouvoir l'objectif d'un accroissement des prêts au secteur énergétique.

Un système commercial international sain est indispensable à la croissance économique dans les pays développés tout autant qu'en développement. La Réunion ministérielle du GATT en novembre prochain offrira une occasion rêvée de s'attaquer aux problèmes actuels du commerce et d'établir l'ordre du jour des activités commerciales pour les années 80. Nous espérons que les questions qui préoccupent les pays en développement pourront y être abordés d'une manière qui renforce et adapte mieux l'ensemble du système commercial international. Par ailleurs, il est temps que les nouveaux pays industriels acceptent davantage d'obligations en vertu du GATT et que leur contribution au système commercial international soit à la mesure de leur enjeu dans le système.

Le fonctionnement efficace du système monétaire et financier est bien sûr un problème qui est étroitement lié au précédent. Nous espérons que les participants à la réunion annuelle FMI/BIRD qui doit se tenir à Toronto dans un peu plus d'un mois commenceront à se pencher sur la possibilité d'accroître les quotes-parts au FMI et de faire avancer le processus de règlement des préoccupantes difficultés financières que connaît l'Association

internationale de développement. À l'instar de nombreux autres pays, le Canada craint de plus en plus que l'IDA ne dispose pas des fonds nécessaires pour réaliser ses objectifs. Cette perspective est d'autant plus préoccupante puisque l'IDA se concentre sur les pays les plus pauvres de la planète, dont nombre ont peu d'autres recours. C'est pourquoi le Canada a proposé pour l'IDA un compte spécial qui, tout en tentant de maintenir les arrangements traditionnels de partage du fardeau, donnerait aux donateurs autres que les États-Unis un moyen de répondre aux urgents besoins des bénéficiaires de l'aide de l'Agence pendant la période précédant l'IDA VII. Je m'empresse d'ajouter que les contributions au compte spécial s'ajouteraient aux obligations assumées en vertu de la Sixième reconstitution, que le Canada entend respecter pleinement.

\* \* \*

Monsieur le Président, le dialogue Nord-Sud sera avec nous pour de nombreuses années encore, sous une forme ou une autre. Il sera toujours nécessaire d'encourager le développement des pays du tiers monde, pour des raisons tant humanitaires qu'économiques. Le monde traverse certes une période difficile, mais l'acceptation de l'interdépendance globale par les dirigeants du monde a été une grande réalisation. Il nous reste donc pour défi de traduire cette acceptation dans des actions concrètes. Il est certain que le Canada entend jouer pleinement sa part. Mais des efforts soutenus seront requis de tous ceux qu'intéressent les relations Nord-Sud. C'est pourquoi je vous incite à ne pas vous laisser aller au découragement. Les gouvernements ont besoin de votre appui et de vos idées pour aller de l'avant et créer un meilleur monde pour nous-mêmes et nos enfants. Et si nous allons chacun notre chemin, nous allons assurément à notre perte. À mon avis, Monsieur le Président, il n'y a tout simplement pas d'autre choix. Je vous remercie.